

Les professeurs de Lettres  
du lycée Camille Claudel  
10 rue Albert Camus  
41000 BLOIS

Mme Arlaud, M. Jambu  
Mme Legrand-Cozette  
Mme Pesherbe-Ligneau  
M. Raimbault  
IPR de lettres

Blois, le 29 novembre 2019

Mesdames, Messieurs

Nous sommes consternés par la mise en œuvre des nouveaux programmes : outre la difficulté de certaines œuvres imposées, nous déplorons la surcharge considérable de travail qu'ils entraînent pour les professeurs et pour les élèves.

En effet, les 24 textes imposés en section générale – 16 en section technologique - nous poussent à une course contre la montre infernale, d'autant plus que l'épreuve de dissertation demande de travailler de manière approfondie les œuvres intégrales, sans parler de la grammaire à laquelle il est impossible de consacrer le temps nécessaire. Nous avons essayé de faire au mieux jusqu'aux vacances de la Toussaint, mais un constat s'impose : si nous continuons ainsi, nous sacrifierons les élèves, en essayant d'imposer un rythme effréné et irréaliste. Aussi, il nous apparaît qu'il faut adapter de toute urgence le nouveau programme.

À ce stade de l'année, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que nous n'atteindrons pas le nombre réglementaire de textes imposé par la réforme. Nous présenterons vraisemblablement, comme les années passées, de 18 à 20 textes en première générale, et de 12 à 15 en première technologique. Il ne nous est pas possible de faire davantage si nous souhaitons préparer convenablement les élèves aux épreuves écrites, à la question de grammaire et à l'entretien.

Quant au renouvellement du programme d'œuvres, nous demandons le maintien intégral du programme à la fin de cette première année de réforme, au vu de l'investissement colossal engagé simultanément cette année pour les classes de 2<sup>de</sup> et de 1<sup>ère</sup>, et nous demandons par la suite, le renouvellement d'une œuvre sur 4 par an.

Nous vous remercions d'avance de prendre en compte cette initiative et nos demandes, dictées par notre souci de travailler dans de meilleures conditions avec nos élèves, et d'en informer les services compétents du Ministère ainsi que le Comité de suivi de la réforme.

En comptant sur votre soutien, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations respectueuses.

Les professeurs de Lettres du Lycée Camille Claudel